



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2025

La PlaJe Bourgogne-Franche-Comté

Le 16 juin au Théâtre Mansart

Secrétaire de séance : Géraldine

Animateur : Saturnin

Présents :

Marion Chobert, Audrey Roger, Céline Schnepf, Agathe Lorne, Cyril Devesa, Marie Braun, Mélanie Manuélian, Saturnin Barré, Frédérique Moreau de Bellaing, Leslie Montagu, Marie Teissier, Vincent Regnard, Vanessa Douzon, Héloïse Caro, Eleonora Ribis,

En visioconférence :

Florian Rebeyrolles, Françoise Calvel, Chimène Lombart, Pierre Robineau, Marie Claude Prolonge, Cécile Thevenot, Margareth Limousin, Pauline Decaux

Pouvoirs de :

Christian Duchange, Olivier Jacques Beranrd, Isabelle Ratel, Virginie Levitte, Christine Petiot, Sylvie Martin-Lahmani

Excusé·e·s :

Héloïse Desrivieres, Caroline Diet Gobin

1. Rapport moral

Année 2024 : forte dynamique pour le réseau.

Développement du nombre d'adhérent. Elargissement du périmètre d'action sur les territoires et avec de nouveaux partenaires.

Mise en germe de beaucoup d'actions qui verront le jour en 2025.

2. Présentation et approbation du rapport d'activité 2024

Consultable [>> ici >>](#)

Adopté à l'unanimité.

3. Présentation et approbation du compte de résultat 2024 et du bilan comptable 2024

2024 : année de fort développement de la plateforme

Fort soutien de la DRAC BFC // 39 000 euros

Budget à l'équilibre : Consultable [>> ici >>](#)

A valoriser davantage : le bénévolat en temps de travail + les prises en charge + aide ponctuelle. (A voir barèmes bénévolat et faire décompte des heures).

Adoptés à l'unanimité.

4. Présentation du programme d'activité 2025

PROGRAMME D'ACTIVITE 2025

Séminaire du 10 janvier – à l'ABC Dijon

Résidences AJT#2 - 13 au 17 janvier - Cie TAIM' / Sarah Carré aux Chantiers du Théâtre à Villeneuve sur Yonne

Rencontre avec les acteurs culturels de l'Yonne 16 janvier - au théâtre d'Auxerre

AJT#3 : Journée de rencontres initiales 5 février - au théâtre d'Auxerre

Apéro PlaJe au Festival A pas contés 25 février – salle Devosges Dijon

Laboratoire CoJT 17 au 19 mars – à l'Abbaye de Corbigny partenariat avec la Ruche en mouvement

Séance de travail avec le Conseil des Jeunes du Doubs (en vue de la programmation de Coup de projecteur 2025) - 16 avril

L'effet papillon, Rencontres nationales des lauréats de Plateformes JP 6 et 7 mai – au TNG et au Ciel à Lyon

Soirée de lancement du réseau Propulsions le 2 juin - à la MJC Villeurbanne

RDV des écritures dramatiques jeunesse en Région 27 mai – à la Maison Jacques Copeau Pernand Vergelesses

Résidences AJT#2 – 2 au 6 juin - Cie Amarêve / Simon Grangeat - écoles de Ciez et Donzy

Séminaire de rentrée – 8 septembre – à la Minoterie Dijon

Rencontre avec les acteurs culturels de Saône et Loire – en lien avec le CD 71 en projet

Coup de projecteur 6^e édition les 21 et 22 octobre – à Besançon

Rencontre avec les jeunes du CDJ et élection du *coup de cœur* des Jeunes Fin octobre - à Besançon

Adhérents 2025 : 90 adhérents fin juin. [Consultable >> ici >>](#)

Budget Prévisionnel 2025 :

Baisse importante des subventions publiques

Effort sur les frais de transports à faire

Coup de projecteur : frais de communication et prise en charge frais VHR vont être diminués, mise en place d'une billetterie. Contribution des compagnies accueillies sur leurs frais d'hébergement et déplacements.

But : maîtriser le déficit annoncé

Pour 2026 : décisions à prendre, réflexion globale, choix d'orientations du projet du réseau.

“La PlaJe ça nous appartient à tous.”

Suggestion d'un adhérent : lancer un appel à contribution de tous : Participer à la coréalisation de l'activité de PlaJe .

Donner des rescrits fiscaux.

Campagne de réadhésion 2026 : on a terminé 2025 en déficit, on fait appel à soutien en 2026, coopération à un événement de valorisation.

Ajouter case “prix libre de coréalisation”

>> réponse intéressante pour que quelque chose survive. Mais ne pas baser notre modèle économique là-dessus.

- Pour *Coup de projecteur* 2026 : demander aux adhérents s'ils sont d'accord pour baisser les conditions d'accueil ou si on maintient 2 jours. Demander aux structures leur participation active.

Rappel prise en charge d'autres réseaux, moindres par rapport à PlaJe.

Rappel des modalités de prise en charge sur coup de projecteur :

-pour maquette et lecture : indemnité par personne nécessaire au plateau de 100€ net de taxe si non assujettie à la TVA et 105,5 € TTC si la compagnie est assujettie à la TVA. (pour 4 personnes maximum)

-pour les spectacles : indemnité par personne nécessaire au plateau + metteur en scène ou directeur artistique de 200€ net de taxe si non assujettie à la TVA et 211 € TTC si la compagnie est assujettie la TVA.

+ prise en charge des frais de transport (avec cadre général), de l'hébergement et des repas.

Or pour 2025, les compagnies ont largement accepté de participer aux frais annexes. Nous les en remercions, sans cela nous n'aurions pas pu maintenir deux jours de rencontres.

- Se pose la question de la prise en charge des déplacements pour les adhérents lors des séminaires, rencontres, réunions de travail etc. ? À reposer autrement ? Ne plus proposer de prise en charge et les gens demandent si vraiment besoin.

Distinguer entre journée qui engage les artistes (*Coup de projecteur*) et journée de rencontre (journée offerte)

Idée de départ de *Coup de projecteur* : par rapport à ce que faisait remonter les compagnies : les pros ne se déplacent pas, problème de visibilité > l'objectif était de rendre service aux compagnies, de tendre la main pour rendre visible des projets.

Il est nécessaire de rappeler que la PlaJe fonctionne grâce à beaucoup de bénévoles et une salariée à temps partiel. Le but n'est donc pas de proposer des conditions optimales de prise en charge financière aux équipes mais de maintenir cet espace de rencontre et de visibilité et donc de ne pas réduire l'événement.

Coup de projecteur n'est pas un festival, mais un lieu de rencontres. Il faut garder cet endroit de rencontre. La PlaJe a-t-elle vocation à rémunérer, recruter, etc. ?

Besoin de reposer les fondements de *Coup de projecteur*, replacer l'événement, expliquer les prises en charge, etc...

Repenser la période ?

5. Présentation de deux documents (lien)

Règlement intérieur : voté à l'unanimité. [Consultable ICI](#)

Charte du réseau : [Consultable ICI](#).

Elle sera mise en forme ultérieurement et envoyée à chaque adhérent.

6. Les différentes instances du réseau

Prévoir une Assemblée Générale extraordinaire le 8 septembre pour un changement de statut pour augmenter le CA à 21 membres.

➤ Le Conseil d'Administration : 13 personnes

Héloïse Caro - individuelle
Cie Melampo – Eleonora Ribis
Cie un Château en Espagne - Céline Schnepf
La Minoterie - Agathe Lorne
Cie Prune - Leslie Montagu
Cie du Brouillard - Mélanie Manuélian
Côté Cour - Cyril Devesa
La Tribu d'Essence - Saturnin Barré
Cie la Dame du Premier - Frédérique Moreau De Bellaing
Cie Manie - Vincent Regnard
Cie TAIM' - Marie Teissier
Cie La Farfalla – Marie Braun
Cie Baomen – Lucile Hoffmann

➤ La Direction Collégiale : 8 structures

Cie du Brouillard - Mélanie Manuélian
Cie un Château en Espagne - Céline Schnepf
Côté Cour - Cyril Devesa
Cie Manie - Vincent Regnard
Cie Melampo – Claire Thibaut
La Minoterie - Agathe Lorne
La Tribu d'Essence - Saturnin Barré
Cie TAIM' - Marie Teissier

➤ Titulaire Licence du spectacle / Isabelle Ratel

➤ Représentant légal de la PlaJe BFC : Mélanie Manuélian

➤ Mandataire principal bancaire / Mélanie Manuélian.

Approbation à l'unanimité.

Saturnin Barré, représentant légal depuis de nombreuses années, a quitté cette mission. Il a eu à cœur de rappeler l'historique de la construction de la plateforme.

Retrouvez son texte [Passage de relais >> ICI >>](#)

7. Divers

Demande : communication interne : mieux communiquer avec les adhérents, sur les Groupes de travail